

Saint-Martin-d'Hères, le lundi 27 mai 2024

Le président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au conseil d'administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Lundi 3 juin 2024

De 14h à 17h

Amphithéâtre Jean Kuntzmann
1^{er} étage de la maison du doctorat Jean Kuntzmann
110 rue de la chimie
Domaine universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

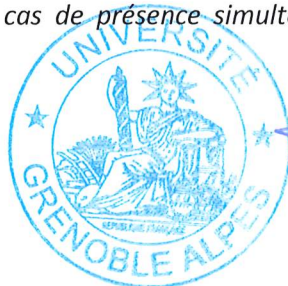
- 1. Election de la vice-présidente du conseil d'administration**
- 2. Election des vice-présidents fonctionnels** (3 minutes de présentation par vice-président fonctionnel suivies de 30 minutes de temps d'échange global)
- 3. Examen de la demande de la liste « UGA en commun » intéressant la commission permanente**
- 4. Questions diverses**

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un membre titulaire désigné qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, le membre titulaire désigné a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.

Un étudiant ou un doctorant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, l'étudiant ou le doctorant titulaire a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.

Nota bene : pour les représentants disposant d'un suppléant, en cas de présence simultanée du titulaire et du suppléant, seul le titulaire dispose d'un droit de vote.



Yassine
Yassine LAKHNECH